VILLE DE GENÈVE

Communiqué de presse
1er décembre 2025

Aux représentantes et représentants des médias

Vivre le handicap le temps d'un après-midi

À l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, mercredi 3 décembre 2025, la Ville de Genève organise des ateliers de sensibilisation à la salle du Môle. Après le personnel municipal le matin, le grand-public est invité de 14h à 17h à découvrir le quotidien des personnes vivant avec une déficience visuelle, motrice, auditive ou neurologique.

Simulations d'hémiplégie, sensibilisation au handicap visuel, jeux reproduisant une perte de capacité auditive, parcours en fauteuil roulant ou encore handibasket: le public pourra expérimenter des réalités multiples et rencontrer des spécialistes du domaine. L'occasion de mieux comprendre les obstacles, souvent invisibles, auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap.

Organisée par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité en partenariat avec Foyer Handicap, cette journée s'inscrit dans le cadre du plan municipal consacré à l'accessibilité universelle. L'évènement vise en particulier à renforcer la compréhension des réalités vécues par un cinquième de la population suisse, à encourager des pratiques plus inclusives dans la vie associative, culturelle, professionnelle ou institutionnelle, et à mettre en valeur le rôle essentiel des associations actives dans le champ du handicap.

«En expérimentant concrètement les obstacles auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap, nous comprenons mieux l'importance d'adapter nos pratiques, nos espaces et nos services. La Ville de Genève poursuit son engagement en faveur de l'accessibilité universelle, afin de construire une ville plus inclusive et attentive aux besoins de toutes et tous», souligne Christina Kitsos, Vice-présidente du Conseil administratif de la Ville de Genève, en charge du Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

«Inclure les associations de défense des intérêts des personnes en situation de handicap à la conception des espaces publics et de mobilité garantit la prise en compte de leurs besoins. Ces aménagements sont souvent bénéfiques bien au-delà du public initialement visé, conformément au principe d'accessibilité universelle,

inscrit dans notre politique d'aménagement 2040 (PDCom)», indique Marjorie de Chastonay, Conseillère administrative de la Ville de Genève, en charge du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité.

L'entrée est libre et sans inscription. La salle du Môle est accessible en fauteuil roulant grâce à un ascenseur.

Contacts

Christiane Pasteur
Adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
T. 022 418 49 22/ 076 358 73 86
christiane.pasteur@ville-ge.ch

Anaïs Balabazan